



Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Membre de Grant Thornton International
Membre de Grant Thornton International
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

LATECOERE S.A.

*Rapport des commissaires aux comptes sur
l'autorisation d'attribution d'actions de préférence
gratuites à émettre ou existantes*

Assemblée générale à caractère mixte du 22 Mars - résolution n°5
LATECOERE S.A.
135 rue de Périole - 31500 Toulouse



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France



Grant Thornton
L'instinct de la croissance™

Membre de Grant Thornton International
Membre de Grant Thornton International
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

LATECOERE S.A.

Siège social : 135 rue de Périole - 31500 Toulouse

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions de préférence gratuites à émettre ou existantes

Assemblée générale à caractère mixte du 22 Mars - résolution n°5

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-197-1 et L. 228-12 I du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution d'actions de préférence gratuites au profit de membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux, et des mandataires sociaux, ou de certains d'entre eux, de votre société et/ou des sociétés qui lui sont liées, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 10% du capital de la société.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en place du plan d'intéressement annoncé par la société dans son communiqué de presse en date du 4 février 2022.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport et sous la condition suspensive de l'adoption par votre assemblée de la quatrième résolution, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions de préférence gratuites.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont notamment consisté à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi et à vérifier les informations fournies dans ce rapport sur les caractéristiques des actions de préférence à émettre.

LATECOERE S.A.
*Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions de
préférence gratuites à émettre ou existantes*
28 février 2022

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la présentation, faite dans le rapport du Conseil d'administration des caractéristiques des actions de préférence à émettre ;
- les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions de préférence gratuites.

Labège, le 28 février 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Eric Junieres
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 28 février 2022

Grant Thornton
Membre de Grant Thornton International



Pascal Leclerc
Associé